

ARRONDISSEMENT DE KOUMPENTOUM CONSEIL RURAL DE MALEME NIANI

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE MALEM NIANI



RAPPORT FINAL, MARS 2003

Etude réalisée par GERAD (Groupe d'Etude de Recherche et d'Aide à la Décision)
Sicap Sacré Cœur III - Villa 9516 - BP : 16 473 Dakar Fann - Tel : 827 84 46
Fax : 827-94-99 - Email : gerad@sentoo.sn web site : www.gerad.org

Financement : Conseil rural de Malem Niani - LVIA - Eau Vive – Union Européenne
BP 378 Tambacounda (SENEGAL)

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| AVANT PROPOS | 4 |
| PREMIERE PARTIE DIAGNOSTIC | 9 |
| I – ANALYSE DES RESSOURCES NATURELLES | 11 |
| 1-1 LES RESSOURCES EN EAU | 11 |
| 1-2 TYPOLOGIE DES SOLS | 15 |
| 1.3 LES RESSOURCES VEGETALES | 15 |
| 1.4 LA FAUNE | 17 |
| II- LES RESSOURCES HUMAINES | 20 |
| 2.1 POIDS ET REPARTITION DE LA POPULATION | 20 |
| 2.2 CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION | 23 |
| 2.2.1 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE | 23 |
| 2.2.2 LA COMPOSITION ETHNIQUE ET RELIGIEUSE | 23 |
| 2.2.3 LA POPULATION ACTIVE | 24 |
| 2.3 NIVEAU D'EQUIPEMENT ET ACCES AUX SERVICES DE BASE | 24 |
| 2.3.1 L'EDUCATION | 25 |
| 2.3.2 LA SANTE | 27 |
| 2.3.3 L'ACCES A L'EAU | 30 |
| 2.3.4 L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES | 33 |
| 2.3.5 LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION | 33 |
| 2.3.6 LES EQUIPEMENTS MARCHANDS ET L'ALLEGEMENT DES TRAVAUX DE LA FEMME | 33 |
| 2.4 DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE | 36 |
| 2.4.1 LES ORGANISATIONS DE BASE | 36 |
| 2.4.2 DOMAINE D'ACTIVITE DES ORGANISATIONS DE BASE | 37 |
| 2.5 LES STRUCTURES D'ENCADREMENT | 38 |
| 2.5.1 LA SOUS-PREFECTURE | 38 |
| 2.5.2 LE CENTRE D'EXPANSION RURAL POLYVALENT (CERP) | 38 |
| 2.6 LE CONSEIL RURAL | 38 |
| 2.6.1 COMPOSITION DU CONSEIL RURAL | 39 |
| 2.6.2 PRESENTATION DES COMMISSIONS TECHNIQUES | 40 |
| 2.6.3 LES RESSOURCES DU CONSEIL RURAL | 41 |
| 2.7 LES STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT | 41 |
| III – ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION | 42 |
| 3.1 L'AGRICULTURE | 42 |
| 3.1.1 LES FACTEURS DE PRODUCTION | 42 |
| 3.1.2 LES CONTRAINTES LIEES A L'AGRICULTURE | 43 |
| 3.2 L'ELEVAGE | 43 |
| 3.2.1 LES CONTRAINTES DE L'ELEVAGE | 43 |
| 3.2.2 RELATIONS AGRICULTURE - ELEVAGE | 44 |
| 3.3 ACTIVITES FORESTIERES ET PRATIQUES AGRO-FORESTIERES | 46 |
| 3.4 AUTRES ACTIVITES | 48 |
| 3.4.1 L'ARTISANAT | 48 |
| 3.4.2 LE COMMERCE | 48 |
| I V– SYNTHESE DU DIAGNOSTIC | 49 |
| DEUXIEME PARTIE ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ACTIONS PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT | 52 |
| I – ORIENTATIONS STRATEGIQUES | 53 |

| | |
|---|-----------|
| 1.1 LA PROMOTION ET L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE | 55 |
| 1.1.1 L'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU | 55 |
| 1.1.2 LA REALISATION DES STRUCTURES SANITAIRES | 55 |
| 1.1.3 LE RENFORCEMENT DES STRUCTURES SCOLAIRES ALPHABETISATION, FORMATION FONCTIONNELLE | 56 |
| 1.1.4 L'AMELIORATION DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES | 56 |
| 1.1.5 LE DESENCLAVEMENT ET L'ELECTRIFICATION RURALE | 56 |
| 1.1.6 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES SOCIO-ECONOMIQUES | 57 |
| 1.2 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET PASTORALE | 57 |
| 1.2.1 L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SOLS | 58 |
| 1.2.2 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE | 58 |
| 1.2.3 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE | 58 |
| 1.3 L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES | 59 |
| 1.4 L'APPUI INSTITUTIONNEL ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES | 60 |
| 1.5.1 LA FORMATION DES CONSEILLERS RURAUX | 60 |
| 1.4.2 LA REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT DE LA MAISON COMMUNAUTAIRE | 60 |
| 1.4.3 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES | 61 |
| II- OBJECTIFS OPERATIONNELS | 62 |
| 2.1 PLANIFICATION OPERATIONNELLE | 62 |
| 2.2 ELEMENTS DE JUSTIFICATION | 62 |
| 1.3 MISE EN ŒUVRE DU PLD ET PARTENARIAT | 64 |
| 1-1 LES ACTEURS PRINCIPAUX | 65 |
| 1-2 LES ACTEURS EN APPUI | 65 |

AVANT PROPOS

Le PLD de la communauté rurale de Malem Niani constitue un document d'orientation stratégique qui fixe les lignes directrices en matière d'aménagement et de développement à la base. En priorité, les actions inscrites dans ce plan relèvent de celles qui visent à promouvoir toutes stratégies d'exploitation et de gestion rationnelle des potentialités économiques dans un cadre de durabilité.

A travers l'élaboration du PLD, le Conseil rural de Malem Niani, avec l'appui du consortium LVIA-EAU VIVE, vise à mettre en place un outil de planification et de gestion du développement local à l'échelle de la communauté rurale qui constitue un niveau opérationnel privilégié dans le cadre de la décentralisation. Le PLD est un outil de planification qui vise à doter les communautés rurales d'instruments nécessaires pour une meilleure maîtrise de leur environnement naturel, socio-économique et institutionnel. Il constitue donc un cadre de référence et aura comme rôle essentiel l'identification des contraintes et des opportunités relatives au développement de la communauté rurale, ainsi que la formulation des actions à mener, leur priorisation et localisation dans l'espace de la communauté rurale.

A cet effet, les tâches suivantes devront être exécutées en étroite collaboration avec les acteurs locaux :

- procéder à la collecte et à l'analyse des données sur la CR ;
- identifier les potentialités et contraintes de développement ;
- élaborer un plan d'investissement.

De nature plutôt technique et guidée par un souci d'opérationnalité, ce PLD s'inscrit dans le cadre global de la politique de lutte contre la pauvreté, mis en œuvre par le gouvernement sénégalais. Cette politique vise l'amélioration de la qualité de la vie, l'accès des populations les plus pauvres aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable etc) et la multiplication des opportunités en matière d'emplois.

STRATEGIE POUR L'ELABORATION DU PLD

Le diagnostic est à la base de l'élaboration du PLD qui constitue un cadre de référence pour la définition de projets locaux futurs liés à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans cet exercice, l'accent a été mis sur l'identification des potentialités et des contraintes afin de dégager des solutions. Celles-ci devront permettre d'identifier les

actions prioritaires à entreprendre pour un développement local durable et endogène.

L'intérêt du diagnostic réside dans la collecte des informations susceptibles de soutenir des stratégies de développement. En effet, l'objectif final est d'identifier des stratégies de conservation et de rééquilibrage de l'espace et de l'environnement tout en augmentant les revenus des populations à partir de l'exploitation durable des ressources naturelles.

La méthodologie utilisée par le GERAD se fonde essentiellement sur l'approche participative qui vise la participation des populations locales, les organisations à la base, leurs élus locaux ainsi que le partenariat avec les autres acteurs en appui (CERP, ONG, Projets, Services Techniques).

L'élaboration des PLD au niveau des communautés rurales requiert non seulement une approche mais aussi une stratégie à mettre en place pour la conduite de l'exercice. Celle-ci s'articule autour de cinq (5) grandes phases :

- La revue des données secondaires ;
- Le diagnostic participatif ;
- Le traitement des données et la réalisation des cartes thématiques (typologie des sols, densité de la végétation, carte de dégradation etc.) ;
- la rédaction du plan ;
- la validation du plan par les populations locales et le CR .

➤ **La revue des données secondaires**

Elle a consisté à rassembler toutes les informations concernant la zone à étudier auprès des services techniques, de la statistique, Organisations Non Gouvernementales (ONG), Centre d'Expansion Rurale Polyvalent (CERP), Projets de développement etc.

Cette documentation est axée sur la littérature, les données statistiques, les cartes et photographies aériennes. Néanmoins, cette revue des données a privilégié l'exploitation et l'analyse des Plans Locaux de Développement (PLD) antérieurs.

Cette étape a permis également de recueillir des informations sur les organisations et structures oeuvrant pour le développement local.

➤ **La formation au diagnostic participatif**

La formation au diagnostic participatif s'est déroulé du 12 novembre 2002 au 23 novembre 2002 dans la Communauté Rurale de Malem Niani.

L'objectif de la formation était d'initier au diagnostic participatif les enquêteurs, les populations devant prendre part à l'élaboration du PLD. La formation aux outils de recherche participative (MARP) a permis aux participants/apprenants d'acquérir une méthodologie simple et efficace pour procéder à l'identification des contraintes de leur milieu et à l'analyse des actions pouvant y remédier.

Cette séance de formation a été l'occasion pour les participants de s'accorder sur l'approche, la terminologie et les définitions des concepts à utiliser lors du diagnostic. Par ailleurs, il permet dans la logique du processus participatif de choisir les terroirs à diagnostiquer selon des critères de représentativité spatiale, socio-économique et culturelle.

➤ **L'échantillonnage et le dispositif spatial**

La Communauté rurale de Maleme Niani compte 72 villages dont 54 sont officiels et 18 sont des hameaux, pour une population totale de 16 085 habitants contre 17 286 habitants selon les prévisions de la Direction de la Prévision et de la Statistique. Ces données ressortent des enquêtes qui ont été menées dans la Cr du 12 novembre 2002 au 23 novembre 2002.

Une stratification a été faite au sein de la communauté rurale et a permis de distinguer huit zones qui sont des aires plus ou moins homogènes avec les mêmes caractéristiques géographiques, socio-culturelles et socio-économiques dans lesquelles les populations se reconnaissent.

Les enquêtes quantitatives par questionnaire ont été effectuées dans tous les villages pour recueillir des données démographiques et socio-économiques à l'aide de questionnaires et des fiches de collecte élaborées par le GERAD.

Les villages dans lesquels se sont déroulés les enquêtes MARP ont été choisis dans les zones par les populations, avec l'assistance du CERP et du GERAD, en tenant compte de la perception spatiale qu'elles ont de leur milieu et de leur appartenance au même terroir symbolisée par une identité physique (topographique, pédologique, socio-culturelle,...)

➤ **Le Diagnostic Participatif**

Le diagnostic participatif constitue la composante essentielle du processus de participation. Il a été mis en œuvre par les enquêteurs locaux assistés par les équipes du GERAD et du CERP. Les équipes ainsi constituées en partenariat ont travaillé étroitement dans la complémentarité pour la collecte des données à partir des outils MARP et des grilles d'analyse spatiale. Les résultats de cette phase ont

permis d'identifier les potentialités ainsi que les contraintes qui entravent le développement de la communauté rurale.

➤ **Les restitutions et la programmation**

Les restitutions ont été des étapes de validation des données recueillies et des actions retenues par les assemblées zonales et le conseil rural. Les résultats du diagnostic ont été passés en revue, discutés et validés par les populations locales de la CR.

La programmation des actions a été effectuée aussitôt après la validation du diagnostic au cours de la restitution devant le conseil rural. Elle a abouti au choix, à la priorisation des actions et à la définition des indicateurs objectivement vérifiables.

Durant cette étape des discussions ont eu lieu entre le CR, les populations, le CERP, l'équipe du CONSORTIUM LVIA-EAU VIVE et le GERAD pour l'identification des Actions/Acteurs. L'analyse des actions a été un moment déterminant dans cette phase en termes de faisabilité, d'acceptabilité, d'adaptabilité, de rentabilité économique et financière et d'impact sur le développement local et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Carte situation 1

----- **PREMIERE PARTIE** -----
DIAGNOSTIC

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE MALEME NIANI

La communauté rurale de Maleme Niani se trouve dans l'arrondissement de Koumpentoum qui est administrativement rattaché au département de Tambacounda (Région de Tambacounda). Elle compte 54 villages officiels et 18 hameaux. La population est estimée à plus **de 16 085** habitants pour une superficie de 2759 km².

Elle est limitée à l'Est par l'arrondissement de koussanar, au Nord par la Cr de kouthiaba , au sud par celle de Bamba Thialéne et à l'Ouest par la Cr de Koumpentoum, qui est le chef lieu de l'arrondissement.

I – ANALYSE DES RESSOURCES NATURELLES

L'analyse va porter sur les ressources en eau, les ressources pédologiques, les ressources végétales et fauniques. L'importance d'une telle analyse est liée au rôle capital que jouent les ressources naturelles dans l'occupation et le développement socio-éducatif d'un terroir. Cette analyse s'inscrit donc dans la perspective d'une appréciation de l'état de ces ressources en terme de potentialités et /ou de contraintes. L'objectif d'une telle approche est de parvenir à les analyser en fonction de leur capacité à offrir à la population les conditions d'un développement durable tout en garantissant la pérennité des ressources naturelles.

1-1 LES RESSOURCES EN EAU

Le climat dans cette zone est de type soudano-sahélien et se caractérise par l'alternance de deux saisons très contrastées.

- Une saison des pluies qui dure 5 mois (de Juin à Octobre) avec une pluviométrie moyenne annuelle variant entre 600 et 800 mm.
- Une saison sèche de 7 mois (de Novembre à Mai).

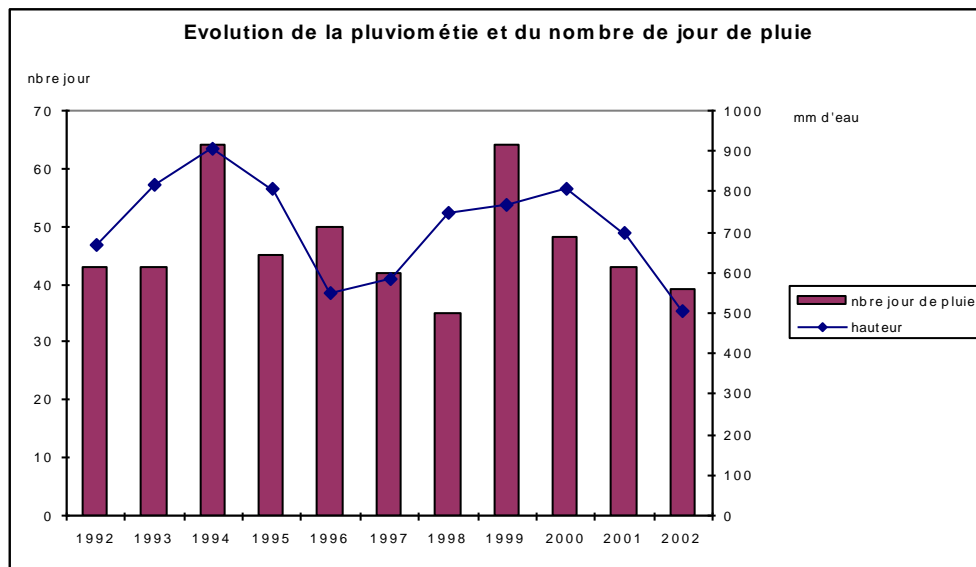
Les températures sont relativement élevées et sauf pour la période allant de décembre à janvier. Les fortes températures sont enregistrées entre les mois de mars et de juin ; période marquant le début de la saison des pluies et pendant laquelle le thermomètre dépasse les 40°C.

Le tableau ci-dessous illustre bien l'évolution de la pluviométrie moyenne annuelle pendant les 11 dernières années.

Tableau 1 : Evolution pluviométrique

| Années | Nombre de jours de pluies | Hauteur d'eau |
|--------|---------------------------|---------------|
| 1992 | 43 | 670. 7 |
| 1993 | 43 | 815. 1 |
| 1994 | 64 | 905. 2 |
| 1995 | 45 | 808. 2 |
| 1996 | 50 | 550. 4 |
| 1997 | 42 | 585. 6 |
| 1998 | 35 | 747. 5 |
| 1999 | 64 | 768. 6 |
| 2000 | 48 | 807. 3 |
| 2001 | 43 | 697. 9 |
| 2002 | 39 | 506. 3 |
| Total | 516 | 7862.8 |

Source : CERP : Poste pluviométrique de Koumpentoum



L'analyse du tableau montre que la moyenne pluviométrique annuelle s'établit à 714.8 mm pour 47 jours de pluie par an. Par ailleurs, il ressort de ce tableau une variabilité inter annuelle qui est liée à l'évolution de la pluviométrie du pays.

Même si les conditions climatiques sont favorables à une bonne pluviométrie, il faut reconnaître que celle-ci est tantôt déficitaire particulièrement pour les années 1996, 1997 et 2002 où les quantités d'eau reçues tournent autour de 500 mm par an.

Ainsi c'est toute la base productive de la communauté rurale qui est affectée par ces marques de la sécheresse qui se manifestent de plus en plus.

- **Les eaux de surface** sont essentiellement constituées des mares qui sont d'une grande utilité pour les populations et les animaux et permettent de pallier l'insuffisance des infrastructures hydrauliques pour l'abreuvement du bétail.

Cependant leur durée de rétention est très limitée car elles tarissent deux mois après les dernières pluies. Les principales mares de la communauté rurale localisées sur la carte n° 2 sont :

- Bélel Pété (près de Boudouk)
- Bamba Dinka (entre Wouro Bouran et Bandiagara)
- Makil (vers Saré Bamol)
- Bélel Sassira (vers Saré Bamol)
- Sambé Guibo (dans la forêt classée de Panal)
- Kalanké (dans la forêt classée de Panal)
- Demba Dira (près de Vélingara guinthe).

- **Les eaux souterraines :**

Elles sont conditionnées par la pluviométrie. La profondeur de la nappe est très variable en fonction de la zone considérée. Elle est d'une vingtaine de mètre au sud de la communauté rurale tandis qu'au Nord elle peut atteindre localement 50 à 60 mètres. Les eaux souterraines sont exploitées à partir des puits traditionnels ou modernes et des forages.

La baisse du niveau de la nappe entraînant le tarissement des puits et l'inadéquation des systèmes d'exhaure contribuent à accentuer les difficultés d'accès à l'eau.

Les contraintes identifiées et les solutions proposées au niveau des ressources hydriques sont répertoriées dans le tableau suivant.

Tableau 2 Les contraintes en eau et les solutions

| Contraintes | Facteur de dégradation | Solutions |
|------------------------------|-----------------------------------|--|
| Sécheresse / Manque d'eau | Baisse de la pluviométrie | Promouvoir le reboisement |
| | Tarissement des puits | Fonçage de puits |
| | Tarissement rapide des mares | Aménagement des mares, bas fonds et cuvettes de récupération |
| | Inadéquation du système d'exhaure | Amélioration du système d'exhaure |



Photo 1 : Tarrisement précoce d'une mare à Malem Niani



Photo 2 : Abreuvoir de Malem Niani

Carte Mare

1-2 TYPOLOGIE DES SOLS

La Communauté Rurale de Malem Niani se trouve dans le Département de Tambacounda caractérisé par un relief généralement plat. L'étude de la pédologie a permis de distinguer trois types de sols dominants :

- **les sols Deck** avec une forte teneur en argile et localisés au niveau des dépressions, sont aptes pour la culture du coton ;
- **les sols Deck-Dior** caractérisés par une texture sableuse à sablo-argileuse sont assez étendus au niveau de la communauté rurale ; ils sont généralement utilisés pour la culture de l'arachide et des céréales ;
- **les sols latéritiques** généralement incultes et réservés aux zones de pâturage.

↳ Les facteurs de la dégradation des sols

Le processus de dégradation des sols est amorcé depuis quelques décennies suite aux agressions naturelles et aux actions anthropiques. En fait, la sécheresse et l'érosion éolienne et ou hydrique constituent des facteurs de dégradations des sols. L'érosion entraîne le décapement de la couche humifère utile à l'exploitation agricole. Leur action est facilitée par des pratiques culturales inadaptées se traduisant par la diminution progressive des jachères, l'absence d'enrichissement naturel des sols, le brûlis. En plus, l'exploitation du bois et le charbonnage sont d'autres facteurs aussi importants car ils fragilisent les sols et les exposent à la dégradation rapide.

Tableau 3 : Contraintes, facteurs de dégradation des sols et solutions

| Contraintes | Facteurs de dégradation | Solutions |
|-------------------------------|--|--|
| Erosion des sols /Dégradation | <ul style="list-style-type: none">- Sécheresse- Déboisement- Feux de brousse- Pratiques culturales inadaptées | <ul style="list-style-type: none">- Reboisement- Lutte contre les feux de brousse- Lutte anti-érosive DRS/CES- Amélioration des pratiques culturales- Lutte contre les coupes abusives |

1.3 Les ressources végétales

Le couvert végétal de la Communauté Rurale de Maleme Niani est représentatif de la zone soudano-sahélienne. La végétation est composée de formations ligneuses très diversifiées dont les plus représentatives sont répertoriées dans le tableau 4. Pendant l'hivernage, diverses herbacées viennent s'ajouter aux formations ligneuses. Ce tapis herbacé sert généralement de fourrage au bétail.

Tableau 4 : Les espèces végétales dominantes

| Famille | Nom local | Nom scientifique | Tendance |
|--|------------|--------------------------|----------|
| Anacardiaceae | Eeri | Sclerocarya birrea | X |
| | Keleljeeri | Heeria plucherrima | X |
| | Thingoli | Lannea acida | X |
| Bombacaceae | Bokki | Adansonia digitata | XXX |
| | Bantagne | Ceiba pentendra | X |
| | Jooyi | Bombax costatum | XX |
| Caesalpiniaceae | Barkeeje | Pillostigma thonningii | XX |
| | Ceewe | Danieha oliveri | X |
| | Duude | Cordyla pinnata | XX |
| | Jabbe | Tamarindus indica | XX |
| Combretaceae | Dooke | Combretum glutinosum | XXX |
| | Tadde | Combretum micranthum | XXX |
| | Boode | Terminalia onacoptera | XX |
| | Kojoli | Anogerssus leiocarpus | X |
| | Eloko | Guiera senegalensis | XXX |
| | Kuleeme | Terminalia aircennoides | X |
| Ebenanceae | Nelbi | Diospyros mespiliformis | XX |
| Fabaceae | Kulkule | Piricopsis laxiflora | X |
| Lorenthaceae | Soto | Englerina Lecardi | XXX |
| Meliaceae | Kahe | Khaya senegalensis | XX |
| Mimosacée | Burli | Dichrostachys glomerata | XX |
| | Nete | Parkia biglobossa | X |
| Moracée | Ceekeeje | Ficus gnaphalocarpa | XXX |
| Poaceae | Kewi | Oxytenanthera abyssinaca | X |
| | Waba | Andrapogon gayanus | X |
| | Taade | Phragmites vulgaris | X |
| Sterculiaceae | Heede | Sterculia setigera | XXX |
| Ramnaceae | Jaabi | Zizyphus mauritiana | X |
| Rubiaceae | Koyle | Mitragina inermis | XX |
| | Laloje | Crossopterix frebrifuga | X |
| <p>Légende : X : Espèces plus rares XX : Espèces moyennement représentées XXX : Espèces les plus fréquentes (représentées).</p> | | | |

Sources : Service des Eaux et Forêts de Maléme Niani

La densité du couvert végétal a beaucoup régressé au cours de ces dernières années. La zone située au Nord de la CR est la plus affectée par la diminution du couvert végétal (carte n°3). En effet, la végétation n'est relativement conservée que dans les domaines classés qui sont au nombre de trois :

- la forêt classée de Malem Niani avec 53 150 ha ;

- la forêt classée de Pagnate qui fait 40 900 ha ;
- et une partie de la forêt classée de Koussanar avec 36 000 ha.

Les facteurs de dégradation de la végétation

La communauté rurale de Malem Niani, à l'instar des autres localités du Sahel, a connu ces dernières années une baisse sensible de la pluviométrie. Du coup, il s'en est suivi un net recul des formations végétales soumises par ailleurs aux actions dévastatrices de l'homme sur le milieu, des pratiques tels que l'émondage, l'élagage sont pour beaucoup responsable du recul de la couverture végétale.

La sécheresse a installé un processus de dégradation des ressources végétales qui se manifeste par la disparition d'espèces caractéristiques du domaine soudanien et l'apparition d'espèces épineuses caractéristiques du domaine sahélien.

En plus de la sécheresse, l'extension des zones de culture et de pâturage, les feux de brousse, la création de terres neuves par des permis de coupe etc. contribuent à la régression du couvert végétal dans la communauté rurale.

Tableau n° 5 : Contraintes, facteurs de dégradation de la végétation et solutions

| Contraintes | Facteurs | Solutions |
|----------------------------------|--|---|
| Réduction de la densité végétale | <ul style="list-style-type: none"> - feux de brousse - coupe abusive - défrichement | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de comité de lutte contre les feux de brousse - création de pare feux - protection - reboisement |
| Déboisement intense | <ul style="list-style-type: none"> - charbonnage - feux de brousse - défrichement | <ul style="list-style-type: none"> - reboisement - sensibilisation de la forêt classée |

1.4 LA FAUNE

La faune dans la Communauté Rurale de Malem Niani est constituée des espèces de l'espace soudano-sahélien. Toutefois, il existe une tendance à la disparition des animaux confrontés aux conditions climatiques difficiles de ces dernières décennies et à la chasse incontrôlée. Les principales espèces rencontrées sont les phacochères, les chimpanzés, les hyènes, pintades, perdrix. Cette faune attire les braconniers malgré l'interdiction de la chasse dans cette zone.

Carte végétation



Photo 3 : Feu de brousse dans la zone de Malème Niani

II- LES RESSOURCES HUMAINES

2.1 POIDS ET REPARTITION DE LA POPULATION

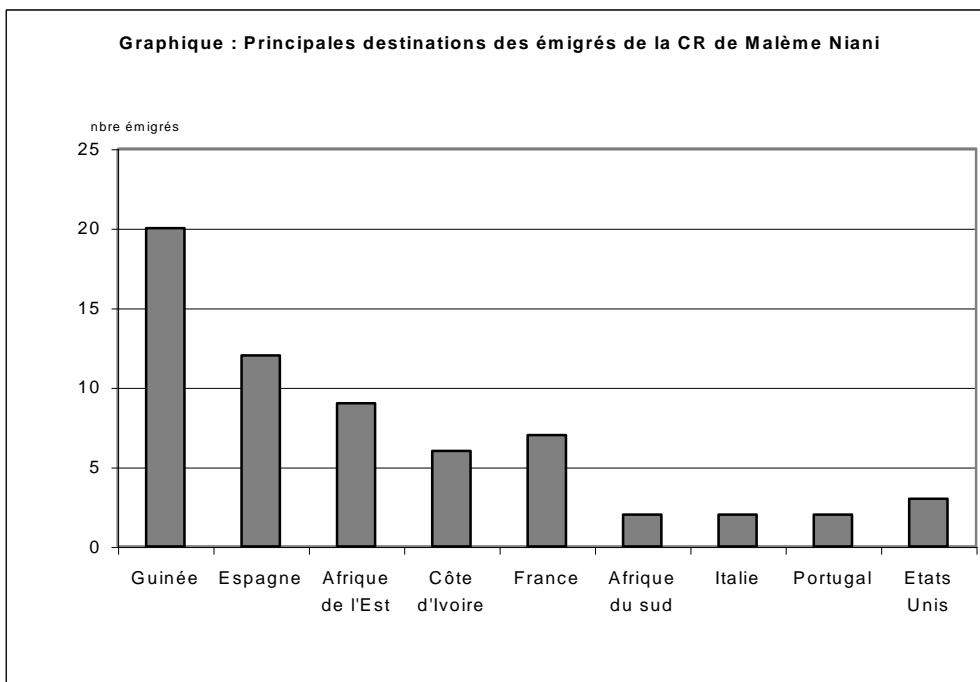
D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, la population de la Communauté rurale de Malem Niani était de 15381 habitants. Elle est actuellement estimée à 16 085 habitants (d'après les résultats des enquêtes) pour une superficie de 2759 km². Au plan de l'occupation de l'espace, la densité de population est de 6 habitants au km².

La carte n° 3 relative à la répartition de la population selon la taille met en évidence la hiérarchisation des villages. Les localités les plus importantes sont celles de KouthiGaïdy qui compte 1254 habitants et de Malem Niani avec 1663 habitants.

Les villages de taille moyenne sont ceux de Saré Sikouna, Saré Bamol, Patoulane ouolof et Bandiagara avec plus de 700 habitants. Les autres localités comptent moins de 500 habitants.

La taille des villages est surtout tributaire du niveau d'équipement. La distribution sur la carte montre que les petites localités sont généralement éloignées des villages centres. Elles se trouvent au Nord de la communauté rurale où les conditions de vie sont plus difficiles et le niveau d'équipement très faible.

Cette population alimente des courants migratoires caractérisés par le départ de plusieurs jeunes à l'intérieur du pays et quelquefois à l'extérieur du continent vers d'autres pays africains ou vers l'Europe (cf. graphique) . Les déplacements à l'intérieur du pays se font de manière saisonnière. Ce sont les "navétanes" vers le bassin arachidier : Fatick, Kaolack etc.



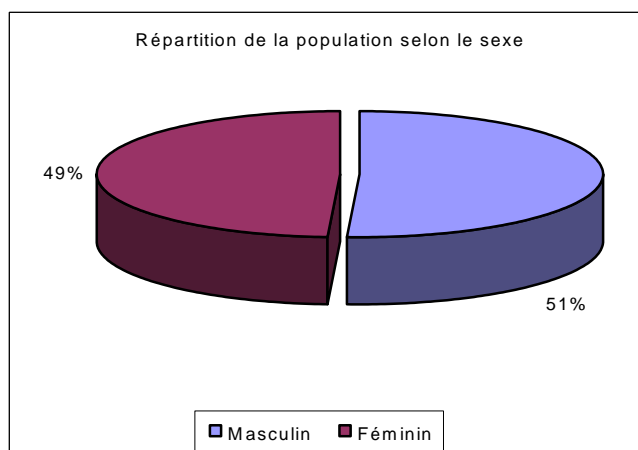
L'immigration aussi est très développée et concerne les ressortissants de la sous région (Guinée et Mauritanie), mais surtout les pasteurs venus du Nord du pays à la recherche de zones de pâturages surtout en saison sèche compte tenu des conditions de dégradation très avancées dans la zone Nord du Sénégal. Il y a également quelques européens qui sont souvent des volontaires ou des membres des ONG qui sont des partenaires au développement.

Carte répartition population

2.2 CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

2.2.1 Structure par sexe et par âge

L'analyse du sexe ratio laisse apparaître un léger déséquilibre en faveur des hommes 51% contre 49% pour les femmes.



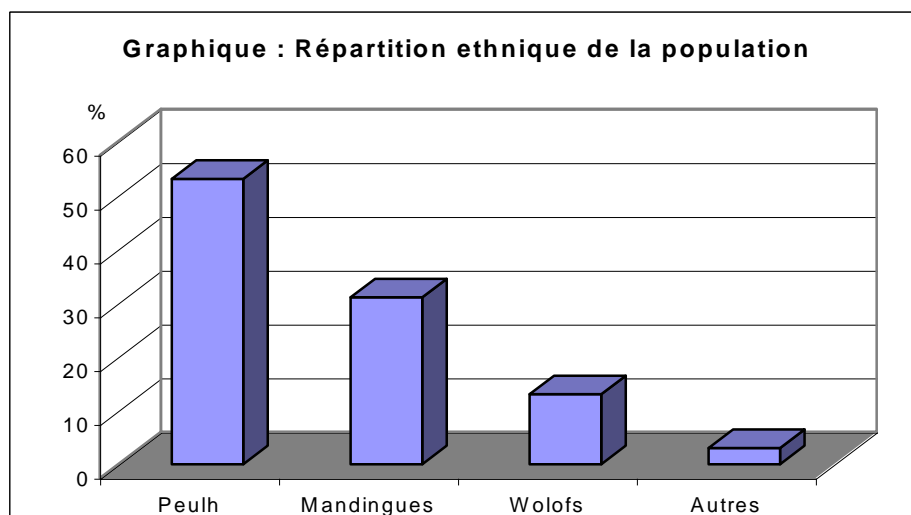
La répartition de la population par âge laisse apparaître le caractère jeune de la population. Les jeunes de moins de 15 ans représentent près de 55% de l'ensemble de la population alors qu'au sommet la tranche d'âge des plus de 60 ans ne comprend que 4 % de la population.

2.2.2 La composition ethnique et religieuse

La population de la communauté rurale de Malem Niani est essentiellement musulmane et est composée de peuls, de mandingues, de wolof. Les autres ethnies sont les Sérères et les Soninkés.

Tableau 6 : Composition ethnique de la population

| Ethnies | Pourcentage |
|------------|-------------|
| Peuls | 53 |
| Mandingues | 31 |
| Wolofs | 13 |
| Autres | 3 |
| TOTAL | 100 |



2.2.3 La population active

La population active représente 55% de la population totale de la Communauté rurale. Toutefois, ces statistiques ne reflètent pas toujours la réalité car en milieu rural les enfants, comme les femmes participent aux différents travaux agricoles par conséquent, jouent un rôle important sur le plan économique.

L'essentiel des actifs est concentré dans le secteur primaire. Cette situation est caractéristique du milieu rural où 77% de la population active pratique l'agriculture. L'élevage est en deuxième position avec près de 23% des actifs. Toutefois, il faut noter que ces deux activités sont le plus souvent associées. L'artisanat, le commerce, la pêche et l'exploitation des produits miniers sont les autres occupations développées par le reste de la population.

2.3 NIVEAU D'EQUIPEMENT ET ACCES AUX SERVICES DE BASE

L'un des indicateurs les plus fiables de l'étude des conditions de vie des populations est sans doute le niveau d'accès aux services de base. Au niveau de la communauté rurale de Malem Niani, le niveau d'équipement est faible.

A l'exception du village de Malem Niani, la plupart des localités ne disposent pas d'équipements pouvant leur permettre de valoriser les ressources humaines dans le cadre d'un développement durable. D'une manière générale, les équipements existants sont très insuffisants et souvent non fonctionnels comparativement à la demande sociale.

Les principaux équipements répertoriés dans la communauté rurale sont entre autres :

- des équipements scolaires
- des infrastructures sanitaires

- des équipements hydrauliques
- des équipements marchands et d'allègement des travaux de la femme

2.3.1 L'Education

La communauté rurale compte 22 écoles et 47 classes dont 1 multigrade. Ces écoles qui polarisent 54 villages et 18 hameaux sont localisées au niveau des villages importants situés au centre et au Nord de la CR. Les équipements scolaires sont souvent dégradés ou non construits. Dans les villages de Sinthiou Ndiéné, Nguinock, Pire Goundo et Boudouk, les classes sont souvent en paille ou constituées d'un simple abri de branchages. Les services élémentaires et commodités tels que les blocs d'hygiène, l'eau potable, l'électricité sont souvent inexistantes.

Malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics et les intervenants extérieurs, le taux d'analphabétisme reste très élevé dans la zone surtout chez les filles qui sont souvent confinées à des tâches domestiques. A cela s'ajoute d'autres facteurs socioculturels comme les mariages précoces, l'hostilité de certains parents qui contribuent à diminuer la fréquentation des filles à l'école.

Enfin, les facteurs climatiques perturbent également le calendrier scolaire en raison de la mobilisation des enfants pour les travaux champêtres dès les premières pluies.

En résumé, malgré une couverture scolaire appréciable, le diagnostic révèle des contraintes qui se résument à :

- L'insuffisance des écoles ;
- Le manque de personnel ;
- La précarité et l'état de dégradation des équipements ;
- L'absence de commodité ;
- Le faible taux de scolarisation.

Carte scolaire

2.3.2 La Santé

La Cr de Malem Niani compte un seul poste de santé et 6 cases de santé dont 3 cases non fonctionnelles. La desserte médicale qui est de un poste pour 16 085 habitants est très faible et est en deçà des normes préconisées par l’OMS (un poste pour 5000 habitants). Il n’existe pas de maternité dans la CR.

Les structures de soins sont caractérisées par un sous équipement notoire et un manque de matériel (pas d’électricité, ni d’eau potable, ni de bloc sanitaire, ni de matériel médical suffisant). La construction du dépôt de médicaments est suspendue pour manque de moyens financiers. Pour faire face à cette situation, le comité de santé a mis en place un télécentre pour augmenter ses recettes, avec le soutien de la Croix Rouge.

Le personnel est composé d’un infirmier chef de poste, d’un agent de santé communautaire et d’une matrone pour le poste de santé, et d’un agent de santé communautaire pour les cases de santé.

Les pathologies les plus fréquentes sont : la rougeole, le paludisme, les maladies diarrhéiques , les infections respiratoires aiguës et les maladies cutanées (troma etc.).

Compte tenu de l’étendue de la CR (certaines localités comme Sinthiou Aly Ndiaye sont situées à 94 km du chef lieu de la CR), de l’état des voies de communications et même du faible niveau d’équipement de ces infrastructures, la satisfaction des besoins sanitaires de la population de la CR constitue un épineux problème, les conduisant à parcourir de longues distances pour satisfaire leurs besoins de santé.

Carte équipements sanitaires



Photo 4 : Ecole de Malem Niani



Photo 5 : Poste de Santé de Malem Niani en chantier

2.3.3 L'accès à l'eau

La CR de Malem Niani dispose d'infrastructures hydrauliques modernes avec 5 forages (Loffé, Malem Niani, Kouthia Gaïdy, Sinthiou Fodé, Ndougoussine,) et 44 puits hydrauliques répartis dans différents villages. Par ailleurs les populations s'approvisionnent à partir des puits traditionnels creusés au sein des concessions et dont la profondeur varie selon les zones.

Malgré l'existence de ces ouvrages hydrauliques, le problème de l'accès à l'eau potable continue d'être une préoccupation des populations. En effet, cela tient de la faiblesse du réseau d'adduction d'eau potable, à la non fonctionnalité de certains ouvrages et de l'inadéquation du système d'exhaure. Seul le village de Maléme Niani dispose d'un forage avec château d'eau et n'a pas de raccordement vers d'autres villages. Au sein même du chef lieu on ne note l'existence d'aucune borne fontaine ce qui accentue les difficultés des populations à s'approvisionner correctement en eau.

Ainsi les femmes qui ont en charge la corvée d'eau perdent énormément de temps et d'énergie pour approvisionner les ménages même si elles ont recourt à la traction animale.

Ainsi il est urgent de réhabiliter les forages non fonctionnels et de foncer des puits dans les villages non desservis par les équipements hydrauliques fonctionnels existants dans la CR. Le récurage des mares et leur aménagement constitue aussi une priorité pour assurer l'abreuvement du bétail.

Carte hydraulique



Photo 6 : Puits défectueux à Malem Niani

2.3.4 L'accès aux infrastructures socio-éducatives

Les infrastructures sportives et socio-éducatives jouent un rôle très important dans l'épanouissement et la promotion des jeunes. Le diagnostic a révélé un déficit notoire dans ce domaine au niveau de la communauté rurale. Elle ne dispose d'aucune aire de jeu fonctionnelle pouvant permettre aux jeunes de s'adonner à la pratique sportive de leur choix.

De même l'absence de centre de formation pour les femmes contribue à limiter la promotion des activités socio-éducatives et la conservation de la richesse culturelle de la Cr . Le foyer des jeunes dont la construction avait été entreprise par le conseil rural est à l'arrêt depuis bien longtemps.

2.3.5 Les infrastructures de communication

A l'exception de la Route Nationale 6 qui est bitumée et qui traverse la CR d'ouest en est, les voies de communications sont constituées de pistes de production réalisées par la SODEFITEX ou de pistes non aménagées.

Ainsi la CR de Malem Niani connaît un enclavement très marqué particulièrement dans sa partie nord où les localités sont très éloignées du chef lieu de la communauté rurale. L'état de dégradation qui caractérise ces pistes les rend impraticables surtout en hivernage où les possibilités de communication deviennent très difficiles.

Or, le développement de la CR passe par le désenclavement d'où la nécessité de la réalisation de pistes pour favoriser les échanges commerciaux avec le reste du pays et impulser ainsi le développement socio-économique de la zone.

2.3.6 Les équipements marchands et l'allègement des travaux de la femme

Pour ce qui est de la densification du secteur commercial, La CR de Malème a encore des chantiers à réaliser. Elle ne dispose pas de marché permanent ni de gare routière et ne compte qu'un marché hebdomadaire celui de Altou Fass. Les autres équipements marchands se limitent à des boutiques et des cantines qui permettent de pratiquer un commerce de détail. Ce type d'activité permet le ravitaillement en denrées de 1^{ère} nécessité pour les populations de ces zones.

Les équipements d'allègement des travaux de la femme sont exclusivement constitués de moulin à mil et d'arachide et de décortiqueuses. Les moulins sont répertoriés au niveau de 7 villages dont 3 non fonctionnels à Malem Niani, Boulimanga Manding et Sinthiou Boulimanga. Les décortiqueuses sont localisées au niveau de Kouthia Gaïdy et Vélingara Koto. Ce faible niveau d'équipement alourdi les travaux des femmes et freine leurs possibilités à s'adonner à des activités rémunératrices.



Photos 7 et 8 : Louma de Altou Fass (mardi)

EQUIPEMENTS MARCHANDS

2.4 DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE

La capacité organisationnelle des populations de la communauté rurale de Malem Niani s'analyse à partir des résultats des diagrammes de venn réalisés dans les terroirs. Il présente également le tissu relationnel existant entre les différentes organisations en même temps qu'il donne une certaine lecture de la capacité des organisations à prendre en charge des activités de développement.

2.4.1 Les organisations de base

L'étude de la dynamique organisationnelle révèle l'existence d'organisations de base de types peu diversifiés. Il s'agit principalement de Groupement de promotion féminine, d'Association de jeunes et quelques rares groupements d'intérêt économiques.

Tableau 7 : Organisation de base

| Organisations | Nombre | % |
|--|-----------|------------|
| Groupement de Promotion Féminine (GPF) | 25 | 44 |
| Groupement d'Intérêt Economique (GIE) | 4 | 7 |
| Association Parent d'Elèves (APE) | 19 | 33 |
| Association Sportive et Culturelle (ASC) | 7 | 9 |
| Comité santé | 1 | 3.5 |
| Comité forage | 1 | 3.5 |
| Total | 57 | 100 |

- Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)

Les Groupements de Promotion Féminine répertoriés dans la communauté rurale de Malem Niani s'activent principalement autour de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et du crédit.

Dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités, ces groupements sont confrontés à de nombreuses difficultés dont l'analphabétisme, le manque de formation et les difficultés d'accès au crédit.

- Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)

Initialement conçues pour développer des activités sportives et culturelles, les ASC s'investissent de plus en plus dans les activités agricoles, la prestation de services et le commerce. Cependant l'insuffisance des moyens financiers limite sérieusement leur dynamisme.

- Les Groupements d'Intérêts Economiques (GIE)

Les GIE sont très peu représentés au niveau de la communauté rurale (04) et tentent de mener des activités génératrices de revenus comme le commerce, l'embouche bovine et le maraîchage. Ils sont confrontés à des difficultés liées au manque de formation des membres, à l'analphabétisme et aux difficultés d'accès au crédit.

2.4.2 Domaine d'activité des organisations de base

Le domaine d'activité des organisations de base tourne autour de l'agriculture, de l'élevage, le commerce et le système de crédit. Ces activités sont exercées par les groupements pour faire face à la crise que traverse le monde rural d'une part et d'autre part pour améliorer leur condition de vie.

- Les exploitations agricoles : Dans ce secteur les activités initiées par les organisations de base concernent surtout les cultures céréalières exploitées au niveau des champs collectifs, la prestation de services, le maraîchage, l'arboriculture et l'élevage des petits ruminants.

- Les exploitations commerciales : Incontestablement, les groupements jouent un rôle considérable dans les activités commerciales. En effet les populations s'engagent dans le commerce de leurs produits agricoles locaux (céréales, patate d'arachide, bétail, gomme arabique, etc.). Il s'agit d'un commerce de détail qui a principalement pour cadre le louma de Altou Fass. Ce louma de renommée régionale attire un bon nombre de commerçant venu surtout du Baol (Touba pour la plus part) mais aussi des Cr voisines tels que Makakoulibantang, kouthiaba, koussanar, mais aussi de Koumpétoum, ou même de Tambacounda.

- La gestion du moulin à mil : Elle constitue une activité secondaire du fait du manque de formation des femmes de la communauté rurale en technique de gestion administrative et financière. En plus la plupart des moulins appartiennent à des privés (Ndougoussine, Malem Niani).

- Les sources de financement : Les revenus des groupements proviennent des rares cotisations des membres, des recettes de la commercialisation des produits agricoles et du bétail, et de l'appui de quelques rares partenaires au développement intervenant dans la CR.

2.5 LES STRUCTURES D'ENCADREMENT

2.5.1 La sous-préfecture

Le sous-préfet est dans l'arrondissement délégué du président de la république et représentant de tous les ministres. Il est à ce titre en matière de gestion de ressources naturelles chargé d'appliquer la politique du gouvernement ainsi que l'ensemble des textes relatifs à ces ressources et c'est là le sens de ses tournées. Les délibérations du conseil rural lui sont transmises et il joue le rôle fondamental dans la gestion des conflits. Il est appuyé par le centre d'expansion rural polyvalent dans sa mission d'impulsion du développement économique et social.

2.5.2 Le centre d'expansion rural polyvalent (CERP)

Le centre d'expansion rural polyvalent est chargé d'assister la communauté rurale dans tous les segments du développement. La multiplicité des domaines dans lesquels il cherche à apporter un encadrement technique, justifie la pluridisciplinarité de l'équipe. C'est pourquoi ; le CERP prend l'aspect d'une synthèse des services techniques départementaux (agriculture, eaux et forêts, élevage) .Au niveau de Malème Niani il travaille en permanence avec l'agent du service des Eaux et Forêts en perpétuel contact avec les populations.

2.6 Le conseil rural

Perçue comme une alternative à l'essoufflement des politiques centralisatrices, la décentralisation entamée au Sénégal est le résultat d'un long processus qui loin d'être univoque est passée d'une logique de déconcentration à une logique de régionalisation. Aujourd'hui face à de nouvelles demandes, à de nouveaux défis économiques, technologiques, de démocratisation – la décentralisation – constitue une réponse permettant aux populations de s'impliquer dans la gestion de la chose publique.

Amorcée par la loi 66-64 du 30 juin 1966 portant code de l'administration communale, le processus de décentralisation s'est progressivement mis en place de 1972 à 1996, ouvrant la voie à une plus grande responsabilisation des collectivités locales. La communauté rurale bénéficie d'un environnement institutionnel et juridique favorable à l'impulsion d'un développement socio-économique durable et constitue une collectivité locale de base incontournable pour toute stratégie participative de développement rural.

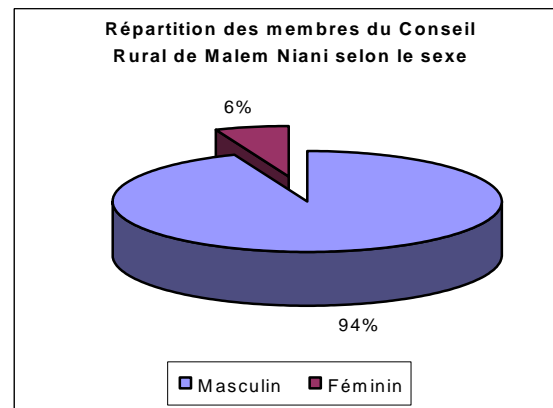
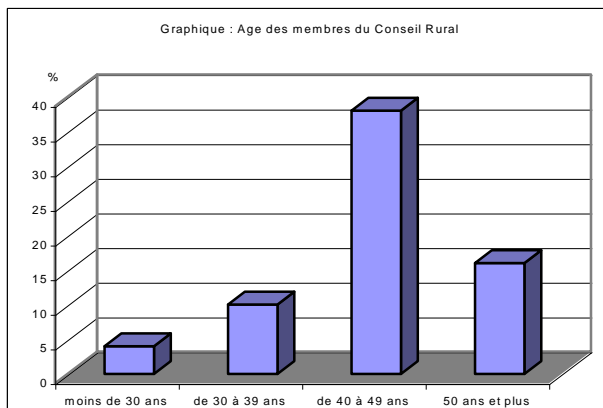
Le conseil rural est désormais investi d'importantes compétences en matière de développement socio-économique tournant autour de neuf domaines parmi lesquels, la planification et l'aménagement du territoire. Il est l'institution chargée d'administrer

la CR et d'impulser la participation des populations aux actions de développement. Il est l'interlocuteur privilégié dans le processus de planification. Le conseil rural de Malem Niani est composé de 32 conseillers dont deux femmes, élus pour cinq ans au suffrage universel.

2.6.1 Composition du conseil rural

- Le profil des membres du conseil rural

L'analyse montre que la majorité des conseillers ont entre 30 et 59 ans.

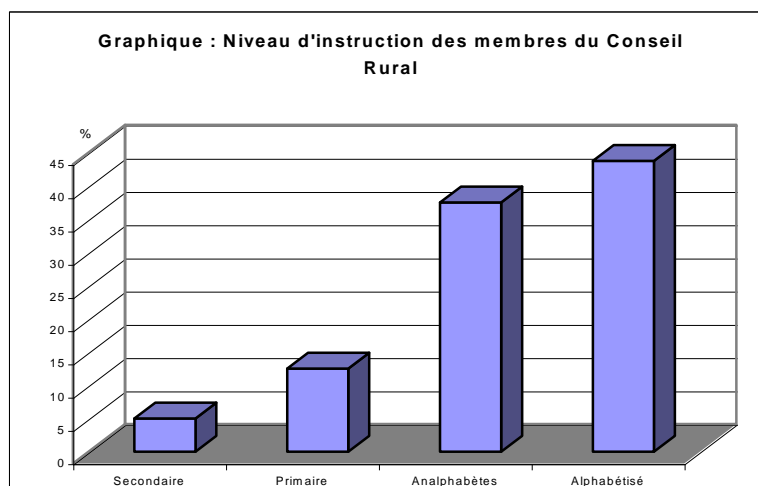


Le graphique de la répartition par âge des conseillers ruraux montre une bonne représentation de la classe d'âge 40 à 49 ans avec plus de 35%. Les conseillers âgés de 50 ans et plus représentent 15% contre 3% pour les jeunes de moins de 30 ans.

La répartition par sexe montre un profond déséquilibre en faveur des hommes 94% contre 6% pour les femmes. Ces statistiques sont contraires à la tendance qui se dégage de la répartition de la population au Sénégal. C'est pourquoi compte tenu de leur poids démographique et de leur importance dans l'économie nationale, il est nécessaire d'impliquer les femmes dans les instances de prise de décision.

- Le niveau d'instruction et la profession

Le niveau d'instruction des conseillers ruraux est faible, seuls 15,5% d'entre eux sont scolarisés dont 3% pour le niveau du secondaire et 12,5% pour le primaire. Les autres conseillers alphabétisés représentent 42% contre 36% d'analphabètes.



Pour la répartition des membres du conseil rural selon leur profession la majorité des conseillers sont des agriculteurs soit 84,37%. Les autres professions sont faiblement représentées ou pratiquées en association avec l'agriculture. Il s'agit du commerce, de l'élevage et de l'enseignement.

- Répartition selon la résidence et l'appartenance politique

Les conseillers viennent de plusieurs localités ; sur les 32 conseillers, neuf résident à Malem Niani, trois à Kouthia Gaydi, deux à Vélingara Koto et deux à Saré Fodé. Le reste est réparti entre quinze villages à raison d'un conseiller par village.

Sur le plan politique, le Conseil rural est dominé par le Cadre Permanent de Concertation (CPC) avec 24 conseillers, suivi de la Convergence Autour du Président (CAP21) avec sept conseillers et de l'Union pour le Renouveau Démocratique (URD) avec un seul conseiller.

2.6.2 Présentation des commissions techniques

Le conseil rural de Maleme Niani est structuré en huit commissions :

- la commission domaniale
- la commission environnementale et gestion des ressources naturelles
- la commission jeunesse, loisir, sport et culturelle
- la commission santé et action sociale
- la commission finances
- la commission éducation, alphabétisation, promotion des langues nationales
- la commission urbanisation et habitat
- la commission planification

Ces commissions ne jouent pas pleinement le rôle qui leur est assigné , elles n'existent qu'à travers les textes mais ne fonctionnent pas en réalité car la plupart des présidents de commission ne connaissent pas leurs prérogatives.

2.6.3 Les ressources du conseil rural

Les ressources financières du conseil rural proviennent principalement des recettes collectées à partir des taxes rurales et des différents impacts. Le tableau ci dessous nous montre que les ressources financières proviennent essentiellement des taxes rurales et que le taux de recouvrement est très faible.

Tableau n° 8 : Les recettes de la CR

| Année | Recettes totales | Taxes rurales | % taxes rurales dans les recettes |
|-------|------------------|---------------|-----------------------------------|
| 1995 | 8.458.000 | 4569750 | 54,02% |
| 1996 | 9.239.000 | 00 | 0% |
| 1998 | 12.770.000 | 7840000 | 61,39% |
| 2000 | 5.217.000 | 5162000 | 98,94% |
| 2001 | 10.605.914 | 5000000 | 47,14% |
| 2002 | 10.991.314 | 5000000 | 45,49% |

Source : Sous-préfecture de Koumpentoum

La population imposable en 2002 s'élève à 31,15% (7633 hbts) de la population totale. Le budget du conseil est constitué de recettes provenant des impôts et des fonds de concours. Après adoption du Conseil rural, il est proposé au Sous Préfet pour approbation. Le budget de la communauté rurale de Malem Niani est estimé en 2002 à 10.991.314 F CFA.

2.7 LES STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT

Les partenaires au développement intervenant dans la communauté rurale de Malem Niani constituent un apport pour les organisations de base. Les structures de développement travaillent souvent avec les GPF particulièrement dans le domaine de l'alphabétisation, de l'agriculture, de la santé, des opérations d'investissement humain (set sétal) et quelques fois dans le commerce.

L'analyse du diagramme de venn a montré que les structures d'intervention sont très limitées dans la communauté rurale de Malem Niani. Il s'agit principalement :

- du Programme d'Appui (PAPA): qui intervient dans l'alphabétisation
- de l'ONG TOSTAN : qui encadre les populations et lutte contre l'analphabétisme, de la santé et de l'hygiène
- OIEC : intervient aussi dans l'alphabétisation

Les domaines d'activités de ces intervenants sont peu diversifiés et concernent surtout l'alphabétisation.

III – ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

3.1 L'AGRICULTURE

L'agriculture pluviale est la principale activité et touche plus de 80% de la population. L'assez bonne pluviométrie et la disponibilité de terres favorisent le développement du secteur agricole dans la communauté rurale de Malème Niani. Les principales spéculations sont pour les cultures de rente l'arachide, le coton et pour les cultures vivrières, il y a le maïs, le mil, sorgho, niébé, sésame.

Tableau N° 9 : statistiques agricoles

| Année Spéculations | 1999 | | | 2000 | | | 2001 | | |
|-----------------------|------------|------------|------------|------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|
| | Superficie | Rendement | Production | Superficie | Rendement | Production | Superficie | Rendement | Production |
| Arachide | 330ha | 1298 kg/ha | 4322T | 4495ha | 1200kg/ha | 5394T | 3912ha | 921kg/ha | 3603T |
| Mil | 2206ha | 769kg/ha | 1696T | 2162ha | 750kg/ha | 1622T | 2442ha | 580kg/ha | 1416T |
| Sorgho | 2141 ha | 1004kg/ha | 2150T | 2204ha | 958kg/ha | 2111T | 2078ha | 802kg/ha | 1667T |
| Maïs | 499ha | 737 kg/ha | 368T | 525ha | 1120kg/ha | 588T | 602ha | 565kg/ha | 340T |
| Coton | 122ha | 860kg/ha | 105T | 98ha | 789kg/ha | 77T | 75ha | 905kg/ha | 68T |
| Niébé | 83ha | 535kg/ha | 44T | 65ha | 520kg/ha | 34T | 52ha | 430kg/ha | 22T |
| Sésame | 13ha | 500kg/ha | 7T | 17ha | 498kg/ha | 9T | 28ha | 450kg/ha | 13T |

SOURCE / CERP de Koumpentoum

La production agricole a été largement influencée par la pluviométrie. Le tableau ci dessus montre pour l'année 2001 une décroissance du rendement à l'hectare pour la plupart des spéculations à l'exception du coton. Toutefois les rendements et les productions obtenus, et les productions même s'ils diminuent sont relativement important comparés à d'autres terroirs.

3.1.1 Les facteurs de production

Les agriculteurs ayant des revenus faibles connaissent des difficultés pour accéder à des matériels de production adéquats. Ces derniers sont rudimentaires et vétustes et ne peuvent être renouvelés à cause de la faiblesse des revenus .

En ce qui concerne les semences et les intrants les populations déplorent la cherté mais aussi les conditions d'octroi des semences et du crédit agricole sont jugées inadaptées par les agriculteurs et requièrent des solutions appropriées pour une meilleure pratique de l'activité agricole.

L'accès des femmes à la terre constitue également un handicap majeur dans le développement des activités agricoles. Cela tient des réalités socioculturelles qui veulent que la femme ne soit pas propriétaire de terres. C'est pourquoi elles se limitent à exploiter de petites superficies mises à leur disposition pour subvenir au complément de nourriture de la famille.

3.1.2 Les contraintes liées à l'agriculture

Les principales contraintes liées à l'activité agricole sont :

- La dégradation et baisse de la fertilité des sols
- Le manque et vétusté du matériel agricole
- La divagation des animaux domestiques
- Les difficultés d'accès aux intrants
- Les difficultés d'accès au crédit
- Le manque de semence de qualité pour l'ensemble des spéculations
- La déprédation des cultures

Tableau N° 10 :les contraintes de l'agriculture et les solutions

| Contraintes | Solutions |
|--|---|
| Dégradation et baisse de la fertilité des sols | Amendement, jachère, fertilisant ,RNA . |
| La divagation des animaux domestiques | Parcage du bétail, aménagement des aires de parcours du bétail. |
| L'insuffisance et vétusté du matériel agricole | Renouvellement du matériel agricole Faciliter l'acquisition du matériel agricole |
| Difficulté d'accès au crédit | Faciliter l'accès au crédit |
| Difficulté d'accès aux intrants | Faciliter l'accès aux intrants |

„Régénération Naturelle Assistée.

3.2 L'élevage

L'élevage constitue la deuxième principale activité après l'agriculture seule ou en association avec cette dernière. De longue tradition pastorale les populations ont capitalisé au fil des années des connaissances dans ce secteur qui est en réelle expansion. Elle est favorisée par l'existence de conditions naturelles assez favorables dont de vastes zones de pâturage et des points d'eau. Elle concerne aussi bien les gros que les petits ruminants. La carte N° 9 de la répartition du cheptel bovin montre que l'élevage constitue une activité importante dans toutes les localités

villageoises notamment dans les villages de Diamweli ou encore de Saré Sikouna. Le tableau ci dessous montre l'évolution du cheptel ces neuf dernières années.

Tableau n° 11 : Estimation du cheptel de la communauté rurale de Malem Niani pendant les 9 dernières années

| Années | Bovins | Ovins | Caprins | Equins | Asins |
|--------|--------|-------|---------|--------|-------|
| 1994 | 15000 | 15850 | 14850 | 1020 | 870 |
| 1995 | 15300 | 15600 | 15000 | 1050 | 870 |
| 1996 | 14400 | 15000 | 15000 | 1050 | 900 |
| 1997 | 13000 | 14700 | 13800 | 1060 | 900 |
| 1998 | 13200 | 13000 | 12000 | 1080 | 910 |
| 1999 | 14100 | 13800 | 13500 | 1140 | 930 |
| 2000 | 14800 | 14500 | 14000 | 1160 | 940 |
| 2001 | 15200 | 15200 | 14500 | 1180 | 910 |
| 2001 | 14500 | 14300 | 14000 | 1190 | 950 |

Source : Poste vétérinaire de koumpentoum

3.2.1 Les contraintes de l'élevage

De type traditionnel, il souffre de beaucoup de contraintes dont :

- le manque d'eau pour abreuver le bétail
- l'existence de pathologie
- insuffisance des parcours du bétail
- conflits agriculteurs/ éleveurs
- le vol de bétail lié à la transhumance
- le faible niveau de formation des agropasteurs
- diminution du couvert végétal

Tableau n°12 : Les contraintes au développement de l'élevage

| Contraintes | Solutions |
|---|--|
| Insuffisance des parcours | Aménagement de parcours pastoraux |
| Diminution du couvert végétal | -reboisement -protection des parcours -lutte contre les feux de brousse |
| Assèchement des mares | Aménagement des mares |
| Les problèmes pathologiques | -mise en place de parc de vaccination -mise en place de pharmacies vétérinaires bien équipées -formation d'auxiliaires |
| Faible niveau de formation technique des agropasteurs | Améliorer la capacité technique des agropasteurs |
| Conflit agriculteurs/ éleveurs | Délimitation des zones de parcours |

CARTE ELEVAGE

3.2.2 RELATIONS AGRICULTURE - ELEVAGE

Ce sont deux activités fortement liées. L'élevage est pratiqué par les agriculteurs comme activité supplémentaire et inversement les éleveurs s'adonnent de plus en plus à l'exploitation de quelques parcelles de terres.

Dans leurs rapports, l'élevage fournit à l'agriculture la force de traction et le fumier. En contrepartie l'agriculture lui offre ses sous-produits comme aliments de saison sèche. La vente du bétail issue de l'embouche bovine servirait à couvrir certaines dépenses comme le renouvellement du matériel agricole.

La CR de Malème Niani regorge d'importantes ressources agropastorales et devient du coup un centre d'attraction pour les pasteurs. La cohabitation agriculteurs, tantôt complémentaire devient quelquefois conflictuelle. Ces conflits découlent soit de la divagation des animaux des pasteurs venus du nord à la recherche de meilleures conditions de pâturage, soit entre les pasteurs autochtones et les transhumants pour des problèmes de vol de bétail.

Il urge de réglementer le pâturage des animaux, surtout pendant l'hivernage qui coïncide avec le début des cultures, pour pallier d'éventuels dérapages.

3.3 ACTIVITES FORESTIERES ET PRATIQUES AGRO-FORESTIERES

L'existence de forêts classées et l'éloignement de la communauté rurale des grands centres de consommation de charbon de bois et de chauffe ne favorisent pas l'exploitation officielle de la forêt à des fins commerciales. En revanche, la cueillette constitue une activité très développée et mobilise en générale des populations ayant des revenus très limités. Seulement de plus en plus, les populations s'investissent dans l'exploitation des produits forestiers même s'ils manquent de formation dans des domaine tel que l'apiculture, l'exploitation de la gomme de *Sterculia setigera* « Mbep ».

Par l'importance des revenus d'appoint qu'elle génère, l'exploitation forestière fait partie des activités les plus rentables. Elle concerne en outre l'exploitation du charbon de bois, du bois d'œuvre et de service qui se fait malgré l'interdiction et la surveillance du Service des Eaux et Forêts. Le tableau suivant met en évidence les espèces les plus utilisées :

Tableau n°13 : les espèces les plus utilisées

| Espèces (Ligneuses) | Parties | Utilisation |
|------------------------------------|---|--|
| <i>Sterculia setigera</i> (Mbep) | Sève | Consommation, commerce, pharmacopée |
| <i>Parkia biglobosa</i> (Nete) | Fruit, bois, feuille, graine | Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, consommation |
| <i>Adonsonia digitata</i> (Guy) | Fruit, coque des fruits, tronc, feuille | Consommation, pharmacopée, commerce |
| <i>Khaya senegalensis</i> (Xay) | - Tronc, écorce, feuille, racine | Pharmacopée |
| <i>Combretum micranthum</i> (Bara) | Feuilles, tronc | Consommation, pharmacopée, bois |
| <i>Cordyla pinnata</i> (Dimb) | Fruit, écorce, feuille | Pharmacopée, bois de chauffe, bois d'œuvre, consommation |
| <i>Guiera senegalensis</i> (Ngeer) | Feuilles, tronc | Pharmacopée, bois |
| <i>Combretum glutinosum</i> (Rate) | Feuilles, tronc | Pharmacopée, bois |

Les utilisations courantes de ces espèces indiquées ci-dessus sont variées allant de la consommation directe, l'utilisation dans le cadre de la pharmacopée traditionnelle à la transformation en produits artisanaux.

Les principaux produits de cueillette sont : le lalo, la gomme (Mbep) et le pain de singe. L'exploitation du bois est également pratiquée et concerne le bois d'œuvre, le bois de chauffe, le charbon de bois.

Les pratiques agro-forestières sont en pleine redynamisation au niveau de la CR et se limitent pour le moment à la sensibilisation des populations sur la lutte contre les feux de brousse.

- Les contraintes liées aux activités agro-forestières

Les différentes contraintes qui sont signalées dans l'étude des activités agro-forestières se résument comme suit :

- la diminution des formations végétales
- la fréquence des feux de brousse
- l'exploitation abusive des ressources
- le déboisement excessif
- le manque de moyen de lutte contre les feux de brousse

3.4 AUTRES ACTIVITES

3.4.1 L'ARTISANAT

C'est une activité qui n'est pas très développée et concerne particulièrement la cordonnerie et la forge . L'artisanat occupe une faible proportion de la population active et produit une gamme de produit assez composite et à bon marché. La forge se distingue surtout par la fabrication de matériels agricoles .

3.4.2 LE COMMERCE

Le commerce n'est pas très développé dans la communauté rurale. Il concerne les produits agricoles, certains produits de cueillette, le petit bétail et les denrées de 1^{ère} nécessité. L'absence de marché permanent, l'existence d'un seul louma à Altou Fass qui est de renommée régionale ne permet pas un bon développement de cette activité.

I V– SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

La communauté rurale de Malem Niani recèle d'énormes potentialités mais leur gestion pose problème. L'intervention limitée des partenaires au développement constitue une entrave sérieuse au développement de la zone d'autant plus que les organisations à la base ne disposent pas de moyens matériels et financiers leur permettant d'impulser la communauté rurale vers un véritable développement à la base. Il s'y ajoute l'enclavement liée à l'inexistence de pistes de production praticable d'une part et d'autre part à la distance souvent importante qui sépare les villages de la communauté rurale ; ce qui ne favorise pas le développement d'échanges commerciaux significatifs.

Le tableau ci-dessus synthétise les différentes contraintes qui constituent les principaux goulots d'étranglement du processus de développement. Il montre aussi les hypothèses de solutions tendant à lever ces contraintes au sein de la communauté rurale.

Tableau n° 14 : Synthèse des potentialités, contraintes et hypothèses de solutions

| Domaine | | Potentialités | Contraintes | Hypothèses de solutions |
|--------------------------------|------------------------------------|--|--|---|
| Ressources naturelles | Ressources eau | -mares temporaires -disponibilité nappe aquifère assez importante | -tarissement des mares -sécheresse | -Amélioration du système de conservation des eaux |
| | Ressources pédologiques | Disponibilité des sols | -baisse fertilité des sols -surexploitation -érosion hydrique | -Reboisement -Aménagement organique et chimique des sols |
| | Ressources végétales | Espèces végétales soudano-sahéliennes | Disparition de nombreuses espèces, dégradation du couvert végétal, feux de brousse, coupe abusive | -reboisement -protection des biens -sensibilisation /formation pare-feux |
| | Faune | Faune diversifiée assez | Disparition de l'habitat écologique favorable à la reproduction de la faune Disparition de nombreuses espèces | -reboisement -protection des espèces |
| Ressources humaines | Organisation paysanne | Existence de quelques organisations à la base | -insuffisance des ressources financières -analphabétisme -problème encadrement et formation -surcharge du travail des femmes | -système de crédit adapté -encadrement -alphabétisation -recherche partenaires -équipement d'allègement des travaux de la femme |
| Système de production | Agriculture | Disponibilité des terres cultivables | -insuffisance des semences -baisse des rendements agricoles -vétusté et insuffisance du matériel -parasitisme -conflits agriculteurs éleveurs | -introduction de variétés agricoles adaptées -mise en place d'un système de crédit adapté pour l'acquisition de matériels -mise en place de produits phytosanitaires concertation pour régler les conflits entre agriculteurs et éleveurs |
| | Elevage | Activité traditionnelle de la population, existence de caprins, bovins, ovins et volailles | -diminution du cheptel -manque de zones de parcours insuffisance de l'abreuvement du bétail -existence d'épizooties -vols de bétail -manque et cherté des produits vétérinaires -conflits éleveurs/ agriculteurs | -embouche bovine -amélioration de la couverture sanitaire du bétail -création de dépôt vétérinaire aménagement des mares -surveillance, comité de vigilances |
| | Foresterie | Existences d'espèces végétales à potentialité agronomique importante | -réduction de la production -disparition d'espèces végétales utiles suite à la sécheresse -feux de brousse | -réglementation et protection de certaines espèces -reboisement -aménagement pare – feux -comité de lutte contre les feux de brousse |
| Equipements et infrastructures | Santé | Existence d'un poste de santé et 6 cases de santé | Manque d'équipement et d'infirmier Problème d'accessibilité aux soins , personnel insuffisant | -construction, équipement de structures de soins de santé, case et maternité rurale -affectation de personnel qualifié |
| | Education | Existence d'écoles élémentaires | -taux de scolarisation faible -taux d'analphabétisme élevé notamment chez les femmes | -création de centre d'alphabétisation -formation , sensibilisation |
| | Hydraulique | Existence de puits et forages | Déséquilibre dans la répartition spatiale, insuffisance des équipements hydrauliques | Adduction d'eau Amélioration du système d'exhaure |
| | Voirie électrification | | -voirie revêtue inexistant -électrification inexistant -enclavement | -aménagement des pistes de production -électrification des villages centres |
| | Allègement des travaux de la femme | Existence de quelques équipements | Non fonctionnalité des équipements existants | -financement crédit -formation, financement des femmes à des techniques de gestion administratives et financières -acquisition équipement <ul style="list-style-type: none"> • moulin • batteuses • décortiqueuses |
| Autres activités | Artisanat/ commerce | Existence d'un marché potentiel Existence de ressources humaines | -faiblesse des ressources financières -insuffisance des circuits commerciaux -manque d'organisation des acteurs | -encadrement et formation des acteurs , développement des circuits commerciaux -développer le partenariat avec les structures de développement . |



Photo 9 : Restitution devant les chefs de villages et le Conseil Rural



Photos 10 et 11 : Restitution du diagnostic et sélection des micro-projets prioritaires par le Conseil Rural

----- DEUXIEME PARTIE -----
ORIENTATIONS STRATEGIQUES
ET ACTIONS PRIORITAIRES
DE DEVELOPPEMENT

I – ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le diagnostic a permis d'identifier les contraintes communes à la Communauté Rurale et celles qui sont spécifiques à certaines zones.

Les principaux problèmes dans la Communauté Rurale concernent :

- l'insuffisance des infrastructures et équipements de base (eau, électricité, santé, communication, éducation, marchand, etc.) ;
- L'analphabétisme et le déficit de formation des élus locaux ;
- L'insuffisance des facteurs de production ;
- La surexploitation et la dégradation des ressources naturelles ;
- Les problèmes d'insécurité dans la communauté rurale ;

Dans chaque zone, les populations ont souligné les principales contraintes qui leur semblent spécifiques à leurs localités.

Tableau 15 : Les principales contraintes des zones d'enquête

| Zones | Principales contraintes |
|-----------------|---|
| Ndayar | Absence d'équipements sanitaires |
| | Parasitisme des cultures |
| | Insuffisance des équipements d'allégements des travaux féminins |
| Vélingara Koto | Insuffisance du matériel agricole et des semences |
| | Insuffisance des infrastructures hydrauliques |
| | Insuffisance du personnel médical et d'équipements sanitaires |
| Ndatou Ndiaba | Absence d'équipements sanitaires |
| | Insuffisance des équipements scolaires |
| | Insuffisance des équipements hydrauliques |
| | Enclavement des villages |
| Sinthiou Yaré | Insuffisance des équipements hydrauliques |
| | Absence de structures de développement (projets, ONG, etc.) |
| | Absence d'équipements sanitaires |
| Patoulane Peulh | Dégradation de la végétation due aux feux de brousse |
| | Dégradation des terres cultivables et des zones de pâturage |
| | Insuffisance des infrastructures hydrauliques |
| | Insuffisance des équipements sanitaires et scolaires |
| Saré Bamol | Enclavement des villages |
| | Insuffisance des infrastructures hydrauliques |
| | Pauvreté de la population et alimentation déficitaire |
| Ndougoussine | Inexistence d'équipements sanitaires et scolaires |
| | Insuffisance des infrastructures hydrauliques |
| | Parasitisme des cultures et insuffisance du matériel agricole |
| | Inexistence d'équipements d'allégements des travaux féminins |

Face à ces contraintes, les populations ont proposé des hypothèses de solution qui ont ensuite été traduites en action de développement . Les séances de restitution tenues au cours des différentes assemblées ont permis de dresser la liste des actions prioritaires.

Elles tournent autour des actions suivantes :

- L'amélioration de l'accès aux équipements et infrastructures de base ;
- L'encadrement et la formation des élus locaux ;
- La réalisation et la réhabilitation de pistes de production ;
- Les équipements d'allègement des travaux de la femme
- La mise en place d'un système de crédit pour le développement économique
- Le reboisement et la restauration du couvert végétal
- La Défense Restauration des Sols ;
- La lutte contre les feux de brousse ;
- Le renforcement des capacités des organisations communautaires de base ;
- L'amélioration de la couverture sanitaire du bétail ;
- L'amélioration de la production agricole ;

Ces différentes actions ont été présentées et discutées avec le conseil rural lors de l'atelier de restitution/validation organisé à cet effet (cf. photos).

Ces actions de développement retenues par les populations de la communauté rurale de Malem Niani dans le cadre de la promotion du développement durable dans la communauté et lever les contraintes ont été résumés en cinq principales opérations stratégiques :

- la promotion à l'accès aux infrastructures et services sociaux de base ;
- l'amélioration de la production agricole et pastorale ;
- l'aménagement de l'espace pour une gestion durable des ressources naturelles ;
- le renforcement des capacités socio-économiques des populations ;
- l'appui institutionnel et le renforcement des capacités organisationnelles.

Ces différentes orientations sont loin d'être indépendantes les unes des autres. Leur mise en œuvre permettra un développement intégré de l'ensemble de la communauté rurale.

1.1 LA PROMOTION ET L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE

1.1.1 L'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU

- Mise en place d'infrastructures hydrauliques

Le diagnostic montre dans l'ordre de priorisation des actions établies par les populations que la problématique de l'eau occupe le premier rang. L'insuffisance des puits et leur tarissement rapide et temporaire, la panne fréquente des forages et les problèmes d'adduction sont autant de facteurs limitant pour la satisfaction des besoins en eau potable. L'assèchement rapide des mares constitue une contrainte pour l'abreuvement du bétail.

La résolution de ce problème passe par la réalisation de forages, le fonçage de puits et leur équipement en matériel d'exhaure adéquat.

- L'aménagement des mares et des bas fonds

Pour une meilleure conservation des eaux en vue d'augmenter la disponibilité des ressources en eau de surface, il convient d'aménager les mares et les bas fonds. Cette action permettra d'atténuer les effets néfastes du tarissement précoce des eaux de surface et contribuer à améliorer l'abreuvement du bétail.

L'aménagement des bas fonds permettrait le développement de la riziculture et du maraîchage.

1.1.2 LA REALISATION DES STRUCTURES SANITAIRES

Au niveau de la CR, seul le village de Malem Niani dispose de poste de santé qui est du reste sous équipé. Les populations doivent ainsi parcourir de longues distances sur des pistes impraticables pour accéder aux soins de santé. Pour éviter de parcourir de longues distances, les populations préfèrent se rabattre sur Koumpentoum et souvent sur Tambacounda pour pouvoir bénéficier de soins.

Ainsi la construction de poste de santé et son équipement, la construction et l'équipement de cases de santé est une priorité pour la résolution du problème de santé des populations locales.

1.1.3 LE RENFORCEMENT DES STRUCTURES SCOLAIRES ALPHABETISATION, FORMATION FONCTIONNELLE

Compte tenu du faible niveau d'alphabétisation des populations de la CR, il convient de concevoir des stratégies visant à inverser cette tendance qui constitue un obstacle au développement. Entre autres actions, il faut envisager le renforcement des structures scolaires aussi bien sur les plans quantitatif que qualitatif. En plus, il faudra mettre en place des stratégies d'information et de sensibilisation à l'endroit des parents sur les avantages de l'école.

D'autre part, les populations locales doivent acquérir les capacités techniques requises pour la mise en œuvre et le suivi de certaines activités. L'acquisition de ces capacités nécessite donc des programmes de formation technique et d'alphabétisation fonctionnelle adaptés à leurs besoins et à leur environnement socio-économique.

1.1.4 L'AMELIORATION DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES

Les infrastructures socio-éducatives comme le centre de formation des femmes, ou le terrain de sport fonctionnel sont inexistantes à Malem Niani. Or l'épanouissement de la jeunesse passe par la mise en place d'infrastructures et d'équipements socio-éducatives. L'achèvement de la construction du foyer des jeunes équipé à Malem Niani va permettre d'abriter des activités de jeunesse telles que les réunions de sensibilisation, théâtres, projections de films, soirées dansantes.

Quant au centre de formation des femmes, il permettrait de renforcer leurs capacités techniques et contribuer ainsi à augmenter leur promotion économique et sociale.

1.1.5 LE DESENCLAVEMENT ET L'ELECTRIFICATION RURALE

Le développement des échanges commerciaux, l'accessibilité aux services de base restent largement conditionnés par l'existence d'infrastructures de communication. Dans la communauté rurale de Malème, les voies sont généralement impraticables sur plusieurs axes. En dépit de la piste principale fortement dégradée et de la RN6, beaucoup de villages se trouvent dans un état d'enclavement très marqué particulièrement en hivernage.

Le développement de la CR reste étroitement lié à la résolution de l'enclavement des villages par la réalisation de pistes de production qui sont d'une importance capitale pour toutes les populations de la CR.

Malgré les charges sociales qu'elle entraîne, les populations ont particulièrement insisté sur l'électrification de la CR.

1.1.6 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES SOCIO-ECONOMIQUES

- La mise en place d'un système de crédit fonctionnel

Cette action vise à accorder à la population notamment, groupements de promotion féminine, groupements d'intérêts économiques et aux associations de jeunes, les moyens financiers pour le développement d'activités génératrices de revenus (embouche, maraîchage, commerce, etc.). Cependant, l'utilisation et la gestion du système de crédit impliquent une bonne sensibilisation et une formation des producteurs chargés de l'exécution. Les populations et plus particulièrement les groupes organisés devront être informés sur la gestion et le suivi des projets.

- L'allégement des travaux de la femme

Cette action vise deux objectifs d'une part réduire la charge et le poids du travail des femmes, d'autre part leur permettre de mieux s'investir dans les actions de développement. L'installation de moulins dans de nombreuses localités a été fortement souhaitée. L'allégement des travaux domestiques permet de renforcer l'autonomie des femmes dans la gestion de leurs activités.

Cette action doit être complétée par l'alphabétisation fonctionnelle et l'amélioration de leurs ressources financières pour leur plus grande participation au développement communautaire. La construction de marchés permettra de renforcer les structures commerciales existantes et de dynamiser ainsi le secteur.

1.2 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET PASTORALE

L'agriculture est confrontée aux aléas climatiques, à la difficulté d'accès aux intrants de qualité et à la vétusté du matériel déjà insuffisant. L'objectif est de développer des stratégies d'amélioration de la production agricole dans le cadre d'un développement durable.

Par ailleurs, il s'agira de créer les conditions d'une amélioration de la production animale et permettre une meilleure cohabitation des deux activités. Cela passe par une meilleure intégration du bétail au sein de l'exploitation agricole à travers :

- la mise en place de zones de parcours du bétail pour la réhabilitation de la jachère pâturée
- une réhabilitation et un aménagement des couloirs de passage pour le bétail
- Une programmation des différentes activités pastorales pour prévenir les conflits entre agriculteurs et éleveurs,

- La mise en place de structures de financement pour l'accès à des intrants et du matériel performant.
- la sensibilisation des différents acteurs.

1.2.1 L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SOLS

Il s'agit de lutter contre la baisse de la fertilité des sols par le développement des techniques d'amendement et de fertilisation pour améliorer les rendements et préserver les ressources pédagogiques et végétales.

1.2.2 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

L'agriculture est la principale activité des populations de la communauté rurale. La dégradation de l'espace agricole, l'insuffisance des intrants et du matériel agricole se traduit par une diminution continue des rendements et la baisse de la qualité de la production. Aussi le déficit vivrier et la paupérisation s'accroissent de plus en plus. Ainsi l'amélioration de la production agricole passe par :

- la vulgarisation de variétés agricoles adaptées : Il s'agit de l'introduction de variétés agricoles améliorées et adaptées aux conditions climatiques ayant aussi un cycle court. Mais avec le désengagement de l'état, l'approvisionnement constitue une contrainte majeure à surmonter.

-La lutte phytosanitaire vise la protection des cultures par la lutte contre le parasitisme (sauterelles, oiseaux, mange- mil, chenilles) et la prolifération des termites . Il faut aussi faciliter l'accès aux produits phytosanitaires et sensibiliser les populations contre les dangers que renferment l'utilisation de ces produits pour préserver les cultures et les populations.

- L'acquisition de matériel et d'intrants agricoles

L'insuffisance des intrants et du matériel agricole et de semences de qualité influent négativement sur les rendements. Aussi, les producteurs réclament-ils la mise en place de systèmes de crédit leur permettant d'acquérir des semences sélectionnées et du matériel agricole performant. Les structures de financement doivent leur allouer des prêts adaptés à leur rythme et leur niveau d'épargne.

1.2.3 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE

L'élevage connaît des difficultés liées à la péjoration climatique et aux actions anthropiques. Elle passe par la levée des contraintes qui entravent le développement de l'élevage. Il s'agit de la diminution des pâturages, du tarissement précoce des

points d'abreuvement du bétail, la fréquence des maladies du bétail. Ces contraintes expliquent la faiblesse de la production animale.

Pour une bonne production animale, un certain nombre d'actions sont envisagées par les populations. L'aménagement de couloirs de passage délimitant les zones de parcours permettra de réduire les conflits entre acteurs. Des espèces ligneuses qui produisent du fourrage aérien pourront être utilisées pour matérialiser les couloirs de passages.

L'aménagement des mares en vue d'une meilleure mobilisation des eaux pluviales pourra permettre d'abreuver le bétail, pendant une très bonne partie de l'année. L'amélioration de la production animale nécessite aussi la formation d'auxiliaires vétérinaires, la mise en place d'équipements et de produits vétérinaires.

1.3 L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

↳ L'amélioration de la qualité des sols

Il s'agit de développer l'amendement organique des sols. En vue d'augmenter la disponibilité en matière organique, il est prévu de développer les techniques de fertilisation des sols pour contribuer efficacement à améliorer la productivité des sols dans toute la CR.

↳ La restauration du couvert végétal

L'exploitation des produits forestiers a pris des proportions inquiétantes dans la CR de Maléme Niani. L'extension des zones de culture a largement empiété le couvert végétal qui ne cesse de reculer. Tout cela a contribué au recul de la végétation.

Les stratégies de restauration retenues portent essentiellement sur la protection des forêts, la sensibilisation, la lutte contre les feux de brousse et le reboisement à but multiples. Il s'agit de promouvoir un aménagement polyvalent des ressources forestières, dans le cadre d'une approche globale et intégrée, permettant de mettre au point des systèmes agro-forestiers appropriés fournissant à la fois, du bois de feu, du bois d'œuvre, du fourrage.

La renaissance des peuplements existants doit être combinée par un accroissement massif de plantations d'arbres polyvalents, des espèces fertilisantes, des arbres fruitiers à croissance rapide. Ces stratégies permettent d'utiliser d'une manière rationnelle toute la gamme des produits forestiers sans compromettre la pérennité des ressources.

Par ailleurs le reboisement permettra de lutter avec efficacité contre l'action du vent qui est ici le principal agent d'érosion. L'action prévoit ainsi la restauration du couvert végétal par :

- des opérations de reboisement systématique à buts multiples (plantations champêtres, plantations massives) ;
- l'édification de haies vives/brises vents pour lutter contre le vent.

1.4 L'APPUI INSTITUTIONNEL ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES

1.5.1 LA FORMATION DES CONSEILLERS RURAUX

Conscients du rôle qu'ils doivent jouer dans le cadre du développement local et de la décentralisation, les conseillers ruraux affirment ne pas être suffisamment outillés pour s'acquitter de leur mission. C'est ainsi qu'ils ont insisté sur l'appui institutionnel en terme de renforcement de leurs capacités de gestion.

Cette formation est d'autant plus nécessaire que 16 sur les 32 conseillers sont à leur premier mandat donc n'ayant aucune expérience en matière de gestion du pouvoir local. Ils sollicitent des formations spécifiques et fonctionnelles dont :

- une formation sur les domaines transférés pour une meilleure application de la décentralisation
- une formation sur la gestion des finances locales
- une formation sur la recherche de financement et de partenariat

1.4.2 LA REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT DE LA MAISON COMMUNAUTAIRE

La maison communautaire qui est le siège du Conseil rural et qui accueille toutes les activités du conseil rural se trouve dans un état de délabrement assez avancé. Pour doter l'institution de local fonctionnel, il convient de réhabiliter celle-ci et d'y aménager des chambres de passage dont les retombées permettront d'augmenter les recettes de la CR.

Par ailleurs, les conseillers ont vivement insisté sur l'appui en moyens logistiques pour leur permettre de mieux travailler.

1.4.3 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES

Cette action vise à renforcer le dynamisme et les capacités organisationnelles des structures à la base. En effet, le diagnostic de la dynamique organisationnelle montre l'existence de quelques structures mal organisées et dont le principal problème est l'absence de partenariat.

Par ailleurs, ces structures dont la durée de vie est généralement assujettie à l'intervention d'un projet, ont besoin d'un encadrement plus rapproché basé sur le développement de l'alphabétisation et de la formation fonctionnelle. Ainsi, les populations souhaitent bénéficier de formation dans les domaines de l'élaboration et la gestion de projets, la gestion administrative et financière, la recherche de partenaires entre autres.

II- OBJECTIFS OPERATIONNELS

2.1 PLANIFICATION OPERATIONNELLE

La programmation de ces activités s'étale sur quatre (4) ans et concerne celles qui sont jugées prioritaires par les populations. Ces activités sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16 : Objectifs stratégiques et opérationnels

| Activités | Nombre | AN1 | AN2 | AN3 | AN4 | Localisation |
|---|--------------------|-----|-----|-----|-----|--|
| EAU | | | | | | |
| Réhabilitation de puits | Nbre | 4 | 3 | 3 | 10 | Saré Sikouna, Boulimanga, Malém Niani |
| Fonçage de puits | Nbre | 12 | 10 | - | 22 | Wendou Dounoupé, ST Yaré - Sikouna - Samba Diari Peul - Diamwéli Bandiagara - ST Samba Yabé - ST Koboto - Pire Goundo - ST Aldiouma - Barinabé - Sinthiou Bambi Pagnat - Saré Diatta |
| A- SANTE | | | | | | |
| - Réhabilitation du poste de santé | Nbre | - | 1 | - | - | Malem Niani |
| - Construction et équipement case de santé | Nbre | 3 | 3 | 4 | 10 | Vélingara Koto - Boudouk - Koussalang |
| - Construction Poste de Santé | Nbre | 1 | - | 1 | 2 | Kouthiagaydi |
| EDUCATION | | | | | | |
| Construction et équipement de classes | Nbre classes | 4 | 6 | 10 | 20 | Patoulane (2) wolof, Boudouck (2) |
| EQUIPEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES | | | | | | |
| Marché | Nbre | - | - | 1 | 1 | Malem Niani |
| Moulins | Nbre | 1 | 3 | 7 | 11 | Malem Niani |
| Mise en place d'un système de crédit pour GPF | Millions de francs | - | 20 | 40 | 60 | Malem Niani |
| AGRICULTURE-MARAICHAGE | | | | | | |
| Création de périmètres maraîchers | Ha | 1 | | | | Kouthia Gaydi, Malem Niani, Ndougoussine, Loffé |
| EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS | | | | | | |
| Construction centre de formation technique des femmes | nbre | 1 | | | | Malem Niani |
| Construction et équipement foyer des jeunes | Nbre | 1 | | | | Malem Niani |

2.2 ELEMENTS DE JUSTIFICATION

Les objectifs quantitatifs ci-dessus résultent du diagnostic participatif et de la priorisation des actions effectuées par le Conseil Rural. Leur mise en œuvre devra se faire dans les 4 prochaines années.

→ La construction et l'équipement de salles de classes :

La construction et l'équipement de quarante salles de classes permettra d'améliorer quantitativement et qualitativement les infrastructures scolaires. La construction des centres d'alphabétisation sera un atout dans le cadre du renforcement des capacités des populations.

→ Le fonçage de puits pastoraux :

Les objectifs ont été retenus pour les villages dont les puits sont non fonctionnels, ou qui sont de type traditionnel et soumis à un tarissement précoce. Le fonçage de 44 puits permettra d'améliorer l'accès à l'eau potable au niveau de ces villages. Dans la même lancée, 20 autres puits seront réhabilités.

→ La construction d'un poste de santé :

La réalisation de quatre postes de santé permettra d'améliorer la couverture sanitaire des populations. Cette action sera réalisée la première année et les deux dernières années. Elle sera complétée par la réhabilitation du poste de santé de Malem Niani.

→ La construction et l'équipement des cases de santé :

La construction et l'équipement de vingt cases de santé permettra de compléter la carte sanitaire et d'améliorer l'accès des populations aux soins de santé.

→ Moulin

La mise en place de 22 moulins à mil permettra de renforcer le dispositif pour l'allègement des travaux de la femme sur toute l'étendue de la CR.

→ La construction de marché :

La construction de quatre nouveaux marchés permettra de renforcer les équipements marchands de la communauté rurale. Les populations pourront ainsi s'adonner davantage aux activités commerciales.

→ La mise en place d'un système de crédit :

Cette action vise à faciliter l'accès des femmes au crédit. A termes, elles devraient pouvoir renforcer et diversifier les activités de développement tout en ayant une certaine autonomie financière.

→ **La mise en place foyer des jeunes :**

La mise en place de trois foyers des jeunes devrait permettre aux jeunes d'avoir des centres de distraction et de loisirs pour leur épanouissement.

→ **La construction d'un centre de formation des femmes :**

La mise en place d'un centre de formation des femmes devrait permettre de renforcer leurs capacités socio-économiques et favoriser leur promotion économique et sociale.

→ **La réalisation de périmètres maraîchers :**

La création de périmètres maraîchers permettra aux populations de diversifier les activités et d'améliorer les revenus.

1.3 MISE EN ŒUVRE DU PLD ET PARTENARIAT

Le processus de mise en œuvre du plan s'inscrit résolument dans le cadre de la décentralisation qui confère désormais, entre autres, toutes les compétences liées à la gestion des terroirs aux collectivités locales. Le Conseil Rural, qui est l'institution chargée d'administrer la communauté rurale et d'impulser la participation des populations aux actions de développement, est la cheville ouvrière chargée de trouver les moyens d'opérationnalisation du plan. Celui-ci constitue un cadre de référence stratégique pour orienter leurs efforts dans la résolution des problèmes identifiés en matière de gestion des terroirs.

Dans la perspective de sa mise en œuvre, il s'agira pour le Conseil Rural de s'atteler à la création et au renforcement d'un cadre dynamique et transparent de partenariat qui permettrait à toutes les forces locales de concourir à la réalisation des objectifs du plan. Il s'agira par ailleurs d'encadrer les promoteurs potentiels (structures villageoises et inter-villageoises) et de solliciter l'appui des partenaires au développement. Aussi, les mécanismes de partenariat gagneraient en efficacité en s'appuyant sur les structures déjà existantes pour susciter leur regroupement.

Dans ce domaine, les stratégies actuelles de développement durable déjà initiées par de nombreux partenaires au développement (ONG, projets, organismes de développement) et qui mettent un fort accent sur l'implication des populations locales, offrent des espaces de concertation dans la recherche de ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre du plan. Pour l'essentiel, le partenariat devrait s'établir entre les acteurs principaux constitués des populations

locales et les acteurs en appui chargés d'encadrer ou de financer les activités de ces dernières.

1-1 LES ACTEURS PRINCIPAUX

La mise en œuvre des actions doit s'appuyer sur le réseau de groupements et associations qui existent dans tous ces villages et qui peuvent servir de relais au développement : (GPF, ASC, Groupements de jeunes, etc.. L'étude de ces organisations présente un intérêt capital.

En effet, de leurs performances dépendent la capacité des ruraux à se prendre en charge. Ce constat est d'autant plus justifié que le potentiel de mobilisation des populations dans les actions de développement permet de mesurer le niveau de prise de conscience et de participation des populations dans les actions de développement.

Le Conseil Rural peut mettre en place des cadres de concertation pour permettre une large concertation de toute la population dans le processus d'un développement durable. La nouvelle Loi sur la Décentralisation, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1997, des efforts importants sont fait pour susciter et rendre opérationnel les Cadres de Concertation. ***Cette Loi permet à La Communauté Rurale de mettre en place des Cadres Consultatifs dont la composition et le mode de fonctionnement sont définis par une délibération du Conseil Rural.***

1-2 LES ACTEURS EN APPUI

Dans le cadre institutionnel de partenariat, figurent les collectivités locales au premier rang desquelles, la région dirigée par **le Conseil Régional** et qui est consacrée par la décentralisation comme leader des collectivités territoriales dans le respect de l'autonomie et des attributions des communes et des communautés rurales. Ainsi la mise en œuvre du plan doit s'arrimer dans le cadre de la politique de développement économique et social, et d'aménagement du territoire définie au niveau régional.

Les autorités administratives, Gouverneur, Préfets, Sous-Préfets sont responsables de toutes les décisions en matière de développement dans le cadre des Comités Régional, Départemental et Local de Développement.

Les services techniques régionaux et les CERP, qui au niveau de la communauté rurale, constituent la structure technique locale pouvant répondre efficacement au besoin de développement à la base. Le CERP est composé d'une équipe polyvalente de techniciens du développement rural.

La contribution externe pour le développement de la CR concerne **les différents partenaires au développement** suivants :

- PAPA : intervient dans l'alphabétisation
- TOSTAN : qui encadre les populations et lutte contre l'analphabétisme, de la santé et de l'hygiène
- OIEC : intervient aussi dans l'alphabétisation

De nombreux partenaires au développement participent au processus de renforcement des capacités organisationnelles locales pour concevoir et exécuter les programmes de développement. A une échelle supérieure des efforts doivent être fournis pour susciter la mise en place d'organisations fédératives dans la perspective du désengagement des projets.

Tableau 17 : synthèse des objectifs et activités

| Thème | Objectifs | Activités | Moyens |
|---|---|--|---|
| Accès à l'eau | -faciliter l'accès à l'eau potable -Améliorer l'abreuvement du bétail | -mise en place de forage -fonçage de puits -aménagement de mares -construction de cuvettes de récupération | -participation population -participation du conseil rural -financement des bailleurs de fonds -appui du gouvernement |
| Santé | -Améliorer la couverture sanitaire des populations | -construction et équipement poste de santé -construction et équipement case de santé -construction et équipement de maternité rurale -affectation de personnel qualifié au niveau de ces structures | -financement des bailleurs de fonds -participation du conseil rural -main d'œuvre locale -appui du gouvernement |
| Education et infrastructures socio-éducatives | -améliorer le taux de scolarisation -lutte contre l'analphabétisme -favoriser l'épanouissement de la jeunesse | -construction et équipement d'écoles -construction et équipement de classes d'alphabétisation -construction de maison des femmes -aménagement de terrains de sport -Organisation de campagne de sensibilisation pour la scolarisation des enfants et surtout des jeunes filles | -appui financier des bailleurs de fonds -contribution financière du conseil rural -main d'œuvre locale -formation et sensibilisation -appui du gouvernement |
| Pistes et communication | Désenclaver la communauté rurale | -aménagement de pistes -mise en place des radios rurales -développement de la téléphonie rurale | -appui financier des bailleurs de fonds main d'œuvre locale -contribution financière du conseil rural -expertise technique appui de l'Etat |
| Thème | Objectifs | Activités | Moyens |
| Allègement des travaux de la femme | -faire participer les femmes aux actions de développement économique -alléger les travaux de la femme | -acquisition d'équipement, moulin à mil, batteuses décortiqueuses, presse à huile -formation à la gestion | -appui financier de bail -contribution financière du conseil rural -appui du gouvernement |
| Agriculture | -augmenter la productivité agricole -augmenter les revenus des paysans -favoriser la commercialisation des produits agricoles | -octroyer le crédit pour l'acquisition d'intrants et de matériels agricoles -appliquer les techniques de fertilisation des sols | -appui financier des structures de développement -l'acquisition de semences adaptées -main d'œuvre locale -appui du gouvernement |
| Elevage | Améliorer la santé animale -améliorer les revenus des éleveurs -résoudre les conflits agriculteurs/ éleveurs | -embouche bovine -aménagement des zones de parcours du bétail -lutte contre les épizooties et le vol de bétail -mise en place de dépôts de pharmacies vétérinaires et formation d'agent de santé vétérinaire -campagne de sensibilisation | -appui financier des bailleurs de fonds -vaccins -expertise technique -main d'œuvre locale -appui du gouvernement |
| Gestion des ressources naturelles | -fertiliser les sols -restaurer le couvert végétal | -reboisement et protection des ligneux -lutte contre les feux de brousse : pare feux -fertilisation et amendement organique des sols -formation en technique RNA | -appui financier des structures de développement -main d'œuvre locale expertise technique -participation de l'Etat |
| Mise en place d'un système de crédit pour le développement économique | -amélioration et diversification des revenus des populations | -mise en place d'un système de crédit adapté -formation en gestion financière et de micro-projets | -appui financier des structures de projet -appui du gouvernement -expertise technique |
| Thème | Objectifs | Activités | Moyens |
| Formation et encadrement des artisans et des paysans | -perfectionner les techniques de travail des artisans -acquisition de nouvelles techniques de travail | -développement de la production artisanale -formation des artisans -formation en technique de maraîchage -traitement phytosanitaire des aires de culture -introduction de variétés agricoles adaptées | -appui financier des bailleurs de fonds -appui du gouvernement -main d'œuvre local |
| Formation et appui institutionnelle | -contribuer au renforcement des capacités institutionnelles des élus locaux | -organiser des ateliers de formation des élus locaux -formation des élus locaux pour une bonne application des compétences transférées | -appui financier des bailleurs de fonds -aide du gouvernement -main d'œuvre locale |

ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Evolution pluviométrique | 11 |
| Tableau 2 Les contraintes en eau et les solutions | 12 |
| Tableau 3 : Contraintes, facteurs de dégradation des sols et solutions | 15 |
| Tableau 4 : Les espèces végétales dominantes | 16 |
| Tableau n° 5 : Contraintes, facteurs de dégradation de la végétation et solutions | 17 |
| Tableau 6 : Composition ethnique de la population | 23 |
| Tableau 7 : Organisation de base | 36 |
| Tableau n° 8 : Les recettes de la CR | 41 |
| Tableau N° 9 : statistiques agricoles | 42 |
| Tableau N° 10 : les contraintes de l'agriculture et les solutions | 43 |
| Tableau n° 11 : Estimation du cheptel de la CR pendant les 9 dernières années | 44 |
| Tableau n°12 : Les contraintes au développement de l'élevage | 44 |
| Tableau n°13 : les espèces les plus utilisées | 47 |
| Tableau n° 14 : Synthèse des potentialités, contraintes et hypothèses de solutions | 50 |
| Tableau 15 : Les principales contraintes des zones d'enquête | 53 |
| Tableau 16 : Objectifs stratégiques et opérationnels | 62 |
| Tableau 17 : synthèse des objectifs et activités | 67 |

LISTE DES CARTES

| | |
|--|----|
| Carte 1 : Zonage de la Communauté Rurale de Malem Niani | 8 |
| Carte 2 : Carte des mares | 14 |
| Carte 3 : Carte de la répartition de la végétation | 18 |
| Carte 4 : Carte de la répartition population selon la taille | 22 |
| Carte 5 : Les équipements scolaires | 26 |
| Carte 6 : Les équipements sanitaires | 28 |
| Carte 7 : Les équipements hydrauliques | 31 |
| Carte 8 : Les équipements marchands | 35 |
| Carte 8 : Répartition du cheptel bovin | 45 |